



Bruxelles, le 12 mars 2021

CM 2235/21

INST  
POLGEN  
PROCED

### COMMUNICATION

#### PROCÉDURE ÉCRITE

---

Correspondant: Raba Kristi  
Stoyanov Miroslav  
Tél./Fax: +32 2.281.8902  
+32 2.281.8924

---

Objet: Décision du Conseil portant nouvelle prorogation de la dérogation temporaire au règlement intérieur du Conseil prévue par la décision (UE) 2020/430 eu égard aux difficultés de déplacement causées dans l'Union par la pandémie de COVID-19  
- Adoption  
- Fin de la procédure écrite

---

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 2165/21 du 10 mars 2021 a été clôturée le 12 mars 2021 à 14 heures et que toutes les délégations ont été d'accord pour adopter la décision du Conseil portant nouvelle prorogation de la dérogation temporaire au règlement intérieur du Conseil prévue par la décision (UE) 2020/430 eu égard aux difficultés de déplacement causées dans l'Union par la pandémie de COVID-19, dont le texte figure dans le document 6766/21.

Dès lors, la décision du Conseil susmentionnée, qui figure dans le document 6766/21, est adoptée.